

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 septembre 2021 à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac.

Sont présents : M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4, maire suppléant
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Est absent : M. Lucien Mongrain, maire

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lise Roy Guillemette, maire suppléant de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2021-09-121 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2021-09-122 **Approbation du procès-verbal de la séance du 2 août 2021**

Considérant que les membres du Conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 août 2021;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud., appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2021-09-123 **Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2021**

Considérant que les membres du Conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 août 2021;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2021-09-124

Soumission pour le changement de pneus sur le camion Ford 150

Considérant l'offre d'Entretien LA DRILL concernant le changement de quatre pneus sur le camion Ford 150 appartenant à la municipalité, au montant de 1 100 \$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'accepter cette soumission.

2021-09-125

Consultation du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) sur une demande d'utilisation du territoire public pour l'installation de barrières pour restreindre l'accessibilité au gazoduc

Considérant que le MERN procède actuellement à l'analyse d'une demande d'utilisation du territoire public l'installation de barrières pour restreindre l'accessibilité au gazoduc par le requérant Énergir;

Considérant que le projet consiste en l'installation de quatre (4) barrières dans l'emprise de la servitude existante, sans entraver les chemins forestiers actuels, pour protéger l'intégrité de la conduite qui est située sur les terres du domaine de l'État;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives informe la Direction régionale le MERN qu'il n'a aucune objection à la réalisation de ce projet.

2021-09-126

Consultation du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

Considérant que le MERN procède actuellement à l'analyse d'une demande d'utilisation du territoire public pour un projet de ligne électrique de 44kV et moins à l'intérieur des limites de la Pourvoirie Club Hosanna inc. pour desservir quelques chalets locatifs;

Considérant que la Direction régionale du MERN souhaite obtenir les commentaires et connaître les préoccupations de la municipalité quant à ce projet dont le tracé débutera entre les kilomètres 38 et 39 de la route 155 et suivra un chemin forestier jusqu'au lac Attraction;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives informe la Direction régionale le MERN qu'il n'a aucune objection à la réalisation de ce projet.

2021-09-127 **Demande au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, de demander au MERN d'aviser la municipalité de Trois-Rives avant d'avaliser un projet de changement au bail du Service des loisirs Mékinac inc. sur le site du camping du lac du Missionnaire.

2021-09-128 **Rémunération du personnel électoral**

Considérant que le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux fixe la rémunération du personnel électoral affecté à différents postes;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu que le Conseil municipal de Trois-Rives assure un taux horaire de 15 \$ au personnel électoral, dans le cas où la rémunération établie par le Règlement ci-dessus mentionné ne l'atteignait pas.

2021-09-129 **Adjudication du contrat de travaux de voirie et pavage - Chemin du Lac-Mékinac – Appel d'offre MEK-P0257**

Considérant que trois soumissions conformes aux exigences du cahier des charges ont été déposées au bureau de la municipalité de Trois-Rives;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est *Eurovia Québec construction inc*, au montant de 226 631,25 \$, taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu que le Conseil municipal de Trois-Rives accorde le contrat de travaux de voirie et de pavage du chemin du Lac-Mékinac au plus bas soumissionnaire conforme, *Eurovia Québec construction inc* au montant de 226 631,25 \$, taxes incluses, dont le début d'exécution sera autorisé prochainement, suite à la finalisation des travaux préparatoires.

2021-09-130 **Adjudication du contrat concernant le contrôle qualitatif des travaux de voirie et pavage – Chemin du Lac-Mékinac phase VI**

Considérant que parmi les deux offres de service présentées à la municipalité concernant le contrôle qualitatif des matériaux en rapport avec les travaux d'asphaltage du chemin du Lac-Mékinac, le plus bas soumissionnaire est EXP, entreprise de Trois-Rivières;

Considérant que le montant nécessaire à la réalisation de ces travaux a été évalué par cette entreprise à environ 6 638,40 \$, avant taxes;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives accepte l'offre précitée de l'entreprise EXP de Trois-Rivières, détaillée dans le document daté du 9 septembre 2021.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 31 220,21 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Semaine du 31 juil. et du 7, 14, 21 et 28 août	12 236,07
Salaire urbanisme et zonage	Semaines du 31 juil. et du 7, 14, 21, et du 28 août	1 303,80
Nancy Parisella	Service de conciergerie août	700,00
Lucien Mongrain	Rémunération et allocation août	1 176,68
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation août	352,41
Caroline Naud	Rémunération et allocation août	402,41
Ninon Fortier	Rémunération et allocation août	402,41
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation août	402,41
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation août	908,42
Lise Roy Guillemette	Ajustement rémunération de juillet	521,92
ADN Communication	Application WEB Alertes municipales juil.	30,93
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Hydro-Québec	Électricité public	525,65
Jean-Pierre Groleau	Remboursement trop payé	30,39
Pitney Bowes	Frais de poste	53,55
Club Capitanal	Aide financière résolution 2021-05-66	600,00
Xérox Canada ltée	Photocopies de documents	110,96
	Location photocopieur 3 mois	617,32
Télus	Téléphone cellulaire	24,00
Buromobil	Location toilette au parc du Presbytère	143,72
Ministre du Revenu	Retenues et cotisations + CNESST août	5 236,03
Télébec	Service téléphonique	123,03
Hydro-Québec	Éclairage centre communautaire	178,10
L'Hebdo Mékinac des Chenaux	Avis public- Règlement 2016-04-01	295,49
Télécommunications Xittel inc.	Service téléphonique	35,23
Multi-Service Paul Guillemette	Contrat annuel gazon parc du Presbytère 2 ^e versement	503,01
Domaine Batchelder	Remboursement taxes trop payé	1 419,10
Robert V Doucet	Remboursement taxes trop payé	311,03

Réjean Lahaie	Remboursement taxes trop payé	424,90
Anne-Marie Pratte	Remboursement taxes trop payé	299,42
Groupe Immobilier Landry	Remboursement taxes trop payé	128,00
Raymond Auger	Remboursement taxes trop payé	34,00
Carl Lamarche	Remboursement taxes trop payé	372,45
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Assurance La Capitale	Assurances collectives septembre	1 282,87

2021-09-131 Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2021-09-132 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 13 septembre 2021 totalisant 235 158,50 \$.

Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Monique Bernier	Frais de déplacement	55,68
Marie-Josée Jean	Frais de déplacement	55,68
MRC de Mékinac	Enfouissement déchets Régie et vidange de boues de fosses septiques juillet	45 087,21
	Vidange de boues de fosses septiques août	490,00
	Quote-part urbanisme 3 ^e vers.	34 494,00
Grégoire Richard	Collecte ordures des lacs 4 ^e de 6 vers.	2 000,00
Régie incendie Vallée du St-Maurice	Quote-part 2021 - 4 ^e versement de 4	14 431,35
Claude Trudel	Travail à l'écocentre août	172,08
Multi-Service Paul Guillemette	Asphaltage ch. des Sables, gazon Grande-Anse, débroussaillage chemins des lacs	2 597,60
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie Préparation du chemin pour l'asphaltage au Lac-Mékinac	32 530,12
	Niveleuse Lac-du-Missionnaire	2 540,95
	nouveau développement Lac-Missionnaire	523,14
Coop. de solidarité de Mékinac	Produits d'entretien et divers	163,33
Petite caisse	Bibliothèque et divers	61,40
ADN Communication	Application WEB Alertes municipales août	30,93
Bad Boy Design	Fourniture de bureau, enveloppe	585,61
Chambre de commerce Mékinac	Cotisation 2020-2021	143,72
Service Cité Propre inc.	Collecte et transport ordures août	4 231,08
	Enfouissement écocentre 13 fois	5 231,33
Hydro-Québec	Éclairage public	525,65

Construction DJL	Achat poches d'asphalte ch. des Sables	258,69
Spectralite / Signoplus	Panneaux sensibilisation, poteaux	1 144,49
	Panneaux 40 km, arrêt et poteaux	1 712,69
Pomplo	Centre communautaire Grande-Anse	
	Réservoir d'eau	631,21
	Main d'œuvre, pièces à remplacer	180,11
Pitney Bowes	Location compteur postal	138,66
Coop nationale de l'information	Avis public asphaltage Lac-Mékinac	910,60
	Appel d'offres pour contrat de déneigement	910,60
Ministre des Finances	Service Sûreté du Québec 1 ^{er} vers.	69 407,00
Acier Rayco	Ponceau pour Lac-Mékinac	11 110,31
Raymond Descoteaux	Location VTT pour inspectrice	100,00
Novexco	Fournitures de bureau	144,96
Pierre Brouillette Fiduciaire	Renouvellement site Web	227,40
Hydro-Québec	Eclairage bureau et garage	1 322,00
Pitney Bowes	Rechargement postal	589,88
Christian Auclair	Ménage centre communautaire Grande-Anse	367,20

Paiement préautorisé

Régime retraite des employés	Cotisations régime août	1 587,30
------------------------------	-------------------------	----------

2021-09-133

Adjudication du contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère – Saison 2021-2022

Considérant la soumission de 25 000 \$ présentée par Yves Proulx pour le déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère – Saison 2021-2022;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives :

- Octroie le contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère pour la saison 2021-2022 à Yves Proulx, pour la somme de 25 000 \$, et autorise le maire et la directrice générale à le signer;
- Renégocie toutefois à la hausse ce montant si aucune opération engendrant le déneigement par les compagnies forestières des premiers 5 premiers kilomètres ne s'effectuait pas dans ce secteur.

2021-09-134

Clôture de la séance

Il est proposé par Réjean Lahaie appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.